



N° 2392

# ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DOUZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 21 juin 2005.

## PROPOSITION DE LOI

*tendant à la création  
de commissions départementales d'information  
et de surveillance de l'environnement  
des sites nucléaires civils,*

(Renvoyée à la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire,  
à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus  
par les articles 30 et 31 du Règlement.)

PRÉSENTÉE

PAR M. CLAUDE BIRRAUX

Député.

**Nota.** – Ce document n'a pas été publié.